



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com

Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n°: P005093754



F 182953

Antwerpen-Limburg tél: 03 221 86 11
Brabant tél: 02 674 57 11

Oost & West -Vlaanderen
Wallonie

tél: 09 244 77 11
tél: 081 432 611

Rési code :



PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :

Installation :

Propriétaire / gestionnaire :

Nom, Prénom: LAMELEC, JA
Bomal
N° carte d'identité:
N° TVA: BE

Nom, Prénom: Immeuble Le Geyre Aile C
Adresse: Rue Au de Geyre Aile C
CP + Commune: 6940 Borsaux
Tél:

Bases de l'examen: Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

Table with columns for Art 270 (mise en usage, modification, extension), Art 271 (périodique), Art 276 (renforcement), Art 276bis (vente d'une unité d'habitation), Art 86-88, Art 271bis-278, and Unité d'habitation (Unité de travail domestique, Parties communes, Unité de travail).

Données générales de l'installation électrique :

Form with fields for EAN, Compt. kWh n°, Index jour, nuit, Protection branchement (A), Conçue pour Un, Courant nominal maximum (A), Câble d'alimentation tableau principal, Dispositif diff. gén., and Nombre de tableaux/circuits terminaux.

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

Form with checkboxes for Contacts dir./indir., Montage, Appareils, Matériel, >/section, Schémas, Contrôle bcl de défaut, Résistance de dispersion de la prise de terre, Isolement général, Continuité de terre, and Test dispositif diff.

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Table with 3 rows: Infractions Nouvelle installation (Néant), Infractions Installation existante (Néant), and Remarques (Néant). Includes a signature box for the GRD or mandatary.

Conclusion(s) :

La nouvelle installation est conforme / n'est pas conforme au RGIE.

Agent visiteur :

Nom: ROBERTY, Agent n°: 0509, Date: 03/05/2012

Annexe(s): Schéma(s) de position: 1, Schéma(s) unifilaire(s): 2

Le procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.